

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL **Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné**

25 février 2014 – 19h30

Salle de Conférence – Maison du Conseil Général

Ordre du jour

SCoT : Délibération diagnostic révision générale du SCoT

Présents : Mesdames, Messieurs, ALLANDRIEU Jean, BLERIOT Georges, BONNARD Olivier, BOSSY Claude, BOURGIER Bernard, BUHAGIAR Jean-Claude, CHAPIT Didier, CHEVROT Gilbert, DESCAMPS Gil, FOUR Bernard, GENTIL Yves, GIMEL Daniel, GIROUD Christian, HOTE Daniel, JOANNON Gérald, LAJOIE Michel, LEPOLARD Daniel, LOUVET Didier, MARTIN Jean-Louis, MENUET Serge, MOLINA Adolphe MORNEY Roger, RIVAL Christian, ROUX Elisabeth, TOURNIER Marcel, TUDURI Alain, ZAMBERNARDI Jacques

Suppléants : Monsieur FOUR supplée Monsieur ANDREU, Monsieur LEPOLARD supplée Monsieur GAUTHIER, Monsieur BOURGIER supplée Monsieur PAVIET-SALOMON

Pouvoirs : Monsieur CHAMPIER donne pouvoir à Monsieur BUHAGIAR, Monsieur DEZEMPTTE donne pouvoir à Monsieur JOANNON, Monsieur GINDRE donne pouvoir à Monsieur MENUET, Monsieur SBAFFE donne pouvoir à Mme ROUX

Le Président ouvre la séance à 19h30 après validation du quorum.

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur GIROUD est nommé secrétaire de séance. Il sera chargé de valider le compte-rendu de la réunion avant sa diffusion.

SCoT

Diagnostic révision générale du SCoT

Il est précisé que le diagnostic aujourd'hui présenté aux élus fait suite à :

- Une validation en Comité de pilotage de la méthodologie d'élaboration,
- Une présentation de ce diagnostic et des enjeux du territoire en conférence des Maires. Les différentes remarques formulées lors de ce débat seront prises en compte.

Le CS faisant suite à deux heures de présentation et débat autour du diagnostic et des enjeux, il est proposé aux conseillers de directement délibérer sur la validation de ce diagnostic. Il est précisé qu'il s'agit d'une validation du

portrait du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné et de ses enjeux de développement. La rédaction du document n'est pas arrêtée à ce jour. En effet, le document a vocation à évoluer pendant toute la procédure de révision du SCoT, notamment pour intégrer :

- les remarques élus
- les remarques PPA
- l'actualisation des données avant arrêt ...

Il s'agit de transmettre à la prochaine mandature un socle solide et partagé pour établir le futur projet de territoire.

Avant de passer au vote, M. Zambernardi demande à ce que soit bien pris en compte les remarques formulées sur l'assainissement lors de la conférence des Maires. Compte tenu des incertitudes sur la donnée, il ne faut pas citer de commune afin de ne pas les stigmatiser.

Objet : Diagnostic révision générale du SCoT

Dès le démarrage de la révision générale du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné, les élus avaient décidé de valider le diagnostic avant mars 2014 afin de transmettre à la future mandature un portrait de territoire et des enjeux de développement partagés.

Après présentation et validation en Comité de pilotage de la méthodologie d'élaboration du diagnostic, et après présentation et débat en Conférence des Maires (le 25/02/2014), il est proposé aux conseillers de délibérer sur la validation du diagnostic.

Ainsi après en avoir débattu, le conseil décide :

- De valider le diagnostic présenté le 25/02/14 en Conférence des Maires.
- Qu'il s'agit d'une validation du portrait du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné et de ses enjeux de développement qui ne fige pas la rédaction du document.
- Qu'il s'agit d'un document qui a vocation à évoluer notamment pour intégrer les remarques des élus, les remarques des Personnes Publiques Associées (PPA), l'actualisation des données avant arrêt.
- D'autoriser le Syndicat Mixte à conduire la phase de concertation avec les PPA sur les bases de ce document.

Adopte à 31 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Le Président clôt la séance à 20h00 et remercie les personnes présentes